

## CHASSE À LA FEMELLE ORIGINAL ADULTE Tirage au sort - saison 2008

### Permis spéciaux dans les réserves fauniques

Réserve faunique	Saison 2008
Ashuapmushuan	6 septembre au 18 septembre
Chic-Chocs	2 septembre au 24 octobre
Laurentides	2 septembre au 6 octobre
La Vérendrye	8 septembre au 8 octobre
Mastigouche	3 septembre au 26 septembre
Matane	2 septembre au 22 octobre
Papineau-Labelle	8 septembre au 25 septembre
Combiné cerf de Virginie et orignal ⇒	10 novembre au 14 novembre
Port-Cartier - Sept-Îles	6 septembre au 3 octobre
Port-Daniel	2 septembre au 24 septembre
Portneuf	4 septembre au 3 octobre
Rimouski	2 septembre au 7 octobre
Combiné cerf de Virginie et orignal ⇒	28 octobre au 6 novembre
Rouge-Matawin	5 septembre au 9 octobre
Saint-Maurice	6 septembre au 2 octobre

Nombre de permis attribués au tirage	Code de territoire (une seule inscription)
Un permis de chasse à la femelle original adulte sera attribué à l'un des membres de chaque groupe.	
Aucun permis ne sera attribué par tirage au sort puisque les chasseurs, selon leur choix, pourront prélever un mâle, une femelle ou un veau. Pour les <b>groupes doubles</b> , les chasseurs auront l'obligation de prélever au moins un orignal sans bois. Pour les <b>groupes de conservation</b> , les chasseurs auront l'obligation de récolter 2 orignaux sans bois.	
115	<b>OFRLAU</b>
Un permis de chasse à la femelle original adulte sera attribué à l'un des membres de chaque groupe.	
60	<b>OFRMAG</b>
Aucun permis ne sera attribué par tirage au sort. Voir la section <b>Commentaires</b> du tableau concernant le tirage de la <u>Chasse contingentée de l'original dans les réserves fauniques, saison 2008</u> pour connaître la composition de la récolte. Lorsqu'aucun commentaire n'est mentionné, les chasseurs, selon leur choix, pourront prélever un mâle, une femelle ou un veau.	
52	<b>OFRPAL</b>
Aucun permis ne sera attribué. Les chasseurs pourront récolter, selon leur choix, un mâle, une femelle ou un veau.	
Un permis de chasse à la femelle original adulte sera attribué à l'un des membres de chaque groupe.	
30	<b>OFRPOR</b>
Aucun permis ne sera attribué. Les chasseurs pourront récolter, selon leur choix, un mâle, une femelle ou un veau.	
114	<b>OFRROM</b>
52	<b>OFRSTM</b>